

## Petit pas numéro 167

Corrigez les erreurs dans la phrase suivante.

167. Des tables, nous en avons montées plusieurs pour le souper de Noël qui aura lieu demain. À chaque année, nous travaillons forts pour préparer cette soirée afin que les quelques trois cents vingts employés aient l'occasion de festoyer ensemble.

### CORRECTION

\* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

Des tables, nous en avons **montées** plusieurs pour le souper de Noël qui aura lieu demain. **À** chaque année, nous travaillons **forts** pour préparer cette soirée afin que les **quelques** trois **cents** **vingts**\* employés aient l'occasion de festoyer ensemble.

Erreur corrigée	Explications
nous en avons monté	Le participe passé avec avoir précédé de <b>en</b> reste <u>invariable</u> , et ce, même si nous connaissons ce que le <i>en</i> (COD) représente (ici, le mot <i>tables</i> ) et que celui-ci est placé devant le verbe.
<b>Chaque</b> année, nous	Les expressions <i>chaque année</i> , <i>chaque jour</i> , <i>tous les jours</i> , <i>chaque fois</i> ... ne doivent pas être précédées de <b>à</b> (Je passe par ce parc <i>tous les jours</i> . Je pense à toi <i>chaque fois</i> que je viens ici. <i>Chaque jour</i> , je parle à Julie...).
nous travaillons <b>fort</b>	Attention de bien vérifier la nature des mots avant d'accorder ceux-ci! Dès la petite école, nous avons appris que <i>fort</i> est un adjectif et qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie. Or, <i>fort</i> peut également être un adverbe. Ici, <i>fort</i> ne qualifie pas un nom, mais bien un verbe (travailler). Il nous dit comment nous travaillons. Un mot qui qualifie un verbe est un adverbe et il est donc <u>invariable</u> .
les quelque trois	<i>Quelque</i> ne prend pas de <u>s</u> devant un nombre. Il veut dire <i>environ</i> , donc il est invariable!
trois cent vingt*	<i>Cent</i> prend la marque du pluriel dans un nombre seulement s'il respecte deux conditions : 1- Il doit être <b>multiplié</b> (ex. trois cent <u>s</u> = 3 x cent). 2- Il doit terminer le nombre (ex. quatre-cent <u>s</u> , mais quatre-cent <u>t</u> -deux). Ici, la deuxième condition n'est pas respectée, donc <i>cent</i> est invariable.
trois cent vingt*	Normalement, <i>vingt</i> prend la marque du pluriel dans un nombre s'il respecte deux conditions : 1- Il doit être <b>multiplié</b> (ex. quatre-vingt <u>s</u> = 4 x vingt). 2- Il doit terminer le nombre (ex. quatre-vingt <u>s</u> , mais quatre-vingt <u>t</u> -deux). Ici, les deux conditions sont respectées. Par contre, il y a une <u>exception à cette règle</u> : <u>si le nombre qui précède <i>vingt</i> est <i>cent</i>, alors <i>vingt</i> est invariable</u> . C'est le cas dans cette phrase (trois <b>cent</b> vingt).

\* Notez qu'il est aussi correct, selon la nouvelle orthographe, d'écrire tous les nombres avec des traits d'union. (*trois-cent-vingt*)